

# IFS FOOD VERSION 7

## (International Featured Standards)

 **Durée** : une demi-journée (3h30)

 **Dates & lieux** : consultez notre site web

 **Public visé** :

- Responsable et agent techniques des EHPAD, des établissements de santé, des stations thermales, des stations vinicoles, des campings
- Plombiers
- Chauffagistes

 **Nombre de stagiaires** : 5 minimums

 **Aucun pré requis nécessaire**

 **Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/formation**

 **Évaluations des connaissances acquises** :

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

 **Validation de la formation** : Remise d'une attestation de formation

 **Méthodes et moyens pédagogiques** :

- Formation en présentiel/visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et des vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation « clients »
- Échanges dynamiques entre participants et le formateur

 **Intervenants** : Experts et formateurs consultants métiers

 **Accessibilité** : La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition



### Objectifs

- Maîtriser les nouvelles exigences de la norme
- Assimiler les meilleures pratiques pour l'implémentation des nouvelles exigences de la norme

### Contenu

#### 1- Changements au niveau du protocole d'audit

#### 2- Les changements

- Responsabilités de la Direction
- Système de management de la qualité et de la sécurité des aliments
- Gestion des ressources
- Planification et procédés de fabrication
- Mesures, analyses, améliorations
- Protection de la chaîne alimentaire contre les actes malveillants
- Corréler le PMS avec les exigences du référentiel
- La notation et son interprétation
- Comprendre les enjeux de l'inspection

#### 3- Gérer une inspection du magasin

#### € Tarifs publics et financements OPCO / Pôle Emploi

- coût inter sur demande de devis
- coût intra sur demande de devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)